



Parcours de découverte des métiers et des formations

publié le 25/09/2013

classes 5e A et B

Les élèves de 5e A et B débiteront cette année leur **parcours de découverte des métiers et des formations** dans le cadre de la technologie.

Ce parcours est **obligatoire** et sera validé en fin de troisième. Il permettra à votre enfant d'élaborer de façon réfléchie son **projet personnel d'orientation professionnelle**.

Ainsi, les élèves de 5e A et B auront cours **8 mercredis dans l'année scolaire de 8h30 à 12h25**.

Ils seront encadrés par les professeurs des ateliers de découverte des champs professionnels.

Le calendrier est consultable en pièce jointe.

Document joint



Calendrier séances (PDF de 26.4 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.